RÈGLEMENT DU CONCOURS

Vélizy-Associations propose un concours de dessin aux Véliziens, lecteurs du magazine VA.

Article 1 : Objet
Ce concours a pour thème ***« Fais de ton père Noël une œuvre unique »***.
L'objectif est d'illustrer le père Noël que tu imagines et souhaites voir à Noël, à toi de remplir directement la page 15 du magazine de novembre 2026 avec talent (dans le modèle).

Article 2 : Participation
Le concours est ouvert aux Véliziens âgés de 3 à 10 ans, lecteurs du magazine de Vélizy-Associations. Il est divisé en 4 catégories, en fonction de l'âge des participants :
- Catégorie Bout'choux : 3 à 4 ans
- Catégorie Petits : 5 à 6 ans
- Catégorie Moyens : 7 à 8 ans
- Catégorie Grands : 9 à 10 ans

Article 3 : Modalités
Les dessins doivent être réalisés sur le support consacré dans le magazine de novembre 2026, à la page 15 (dans le père Noël modèle). Sont autorisés les feutres, les crayons, les stylos, les paillettes ou la peinture (pas d'impression ni de collage). Un seul dessin par participant est permis.

Les informations demandées doivent obligatoirement être remplies, sous peine d'annulation du dessin : Nom de l'enfant - Prénom de l'enfant - Âge de l'enfant – Adresse - Téléphone.
La participation à ce concours par le mineur vaut acceptation par les parents des conditions du règlement du concours.

Les participants et les gagnants du concours acceptent que leurs dessin, prénom, nom et âge soient diffusés dans le magazine de Vélizy-Associations du mois de décembre 2026, sur le site web www.velizy-associations.fr et sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram de Vélizy- Associations).

Article 4 : Dépôt des dessins
Le concours se déroule du 3 au 18 novembre 2026 inclus. Les dessins originaux doivent être déposés dans nos bureaux ou dans notre boîte aux lettres extérieure (tout envoi par mail sera refusé). Date limite de dépôt du dessin : **mercredi 18 novembre 2026.**

Article 5 : Choix des lauréats et remise des prix
Seront récompensés par des cadeaux les 3 premiers de chaque catégorie. Les résultats paraîtront dans le magazine VA de décembre ainsi que sur le site web de Vélizy-Associations à partir du 3 décembre 2026. Les lots seront à retirer dans nos locaux.

Article 7 : Le Jury
Le jury est composé des collaborateurs de Vélizy-Associations et jugera indépendamment chacun des dessins, en leur attribuant une note de 0 à 10 selon les critères suivants : Respect du thème (les dessins ne respectant pas le thème seront éliminés) - Originalité du dessin - Qualité artistique.
Les dessins gagnants seront ceux qui auront obtenu, au sein de leur catégorie, les notes les plus élevées. En cas d'ex æquo, le jury délibéra afin de départager les vainqueurs.

Fait à Vélizy-Villacoublay, le 3 novembre 2026.